

## PROCEDURE D'INSCRIPTION & QUOTAS CRITERIUM DE FRANCE PARCOURS NATURE

Date d'ouverture de la pré-inscription en ligne	<b>1<sup>er</sup> février 2017</b>
Paiement par chèque Date limite d'inscription - cachet de la poste faisant foi <i>la FFTA doit réceptionner votre chèque pour validée votre préinscription</i>	<b>3 mai 2017</b>
Dernier week-end sélectif*	<b>6 et 7 mai 2017</b>
Paiement par prélèvement automatique au club Date de fermeture	<b>9 mai 2017</b>
Date d'arrêté du classement national Pour les équipes sélectionnées au critérium de France	<b>10 mai 2017</b>
Date d'ouverture du dépôt* d'équipes	<b>10 mai 2017</b>
Date fermeture du dépôt d'équipes	<b>15 mai 2017</b>

Suivi de votre classement et de votre pré-inscription  
[classement national par équipe parcours nature.](#)

### Quotas : nombre d'équipes sélectionnées par catégorie

Catégories	Equipes Femmes	Equipes Hommes
Quotas	21	42

\* week-end sélectif (max. 3 jours accolés - voir règlements généraux B) Soit un samedi et/ou dimanche avec une possibilité d'accoler une journée supplémentaire avant ou après (S+D ; V+S+D ; S+D+L)